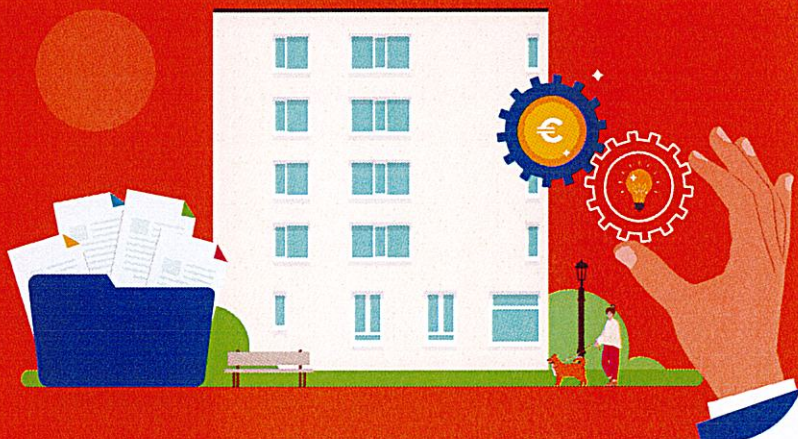


# Maison de l'**habitat**

Melun Val de Seine

## Fonctionnement des copropriétés



Une question ? Un projet ?  
Rdv sur [MelunValdeSeine.fr](http://MelunValdeSeine.fr)

ActionLogement  
RECONNU D'UTILITE SOCIALE

adil  
Agence Départementale  
d'Information  
et d'Orientation  
de la Région de  
Seine-Saint-Denis

CLLAJ  
Sud 77

me  
Maison Experte  
Maison de la Région  
de la Seine

Plan  
National  
de  
Rénovation  
de  
l'Habitat  
Social

France  
Rénov'  
Le label de la Région de la Seine-Saint-Denis  
pour la rénovation énergétique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MELUN  
VAL DE SEINE

# La Maison de l'habitat Melun Val de Seine

Vous habitez une des 20 communes  
de l'agglomération, et vous êtes :



Copropriétaire  
occupant  
ou bailleur



Syndicat  
de copropriété  
professionnel  
ou bénévole



À la recherche  
d'informations et  
de conseils sur le logement  
en copropriété

Un service  
ouvert  
à tous



## Un guichet unique, des conseils gratuits et indépendants

La Maison de l'habitat constitue un réseau qui regroupe et accueille les conseillers de l'ADIL, de l'Espace Conseil France Rénov', du CLLAJ et d'Action Logement. Ils sont là pour vous répondre, conseiller et orienter sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat social et privé. Ils vous apportent des conseils gratuits, indépendants et neutres pour vous aider à réaliser vos projets, vous renseigner sur l'ensemble des aides disponibles, et vous orienter vers les bons interlocuteurs.



## Un service public officiel

Vous pouvez faire confiance à la Maison de l'habitat, un service public créé et géré par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Elle ne commercialise aucun service ni travaux, et est indépendante des entreprises.

Je voudrais réaliser  
des travaux de rénovation  
énergétique dans  
mon logement, comment  
m'y prendre ?

Quel sont les outils  
et les méthodes pour bien  
gérer ma copropriété ?

Comment fonctionne  
ma copropriété ?

Quelles sont les aides  
financières disponibles  
pour les projets  
de rénovation  
en copropriété ?

Quelles sont les évolutions  
réglementaires de la copropriété ?

## La Maison de l'habitat répond à vos questions



*Je souhaite avoir des informations et des conseils :*



### Sur le fonctionnement de ma copropriété

Le rôle de l'assemblée générale, du conseil syndical et du syndicat de copropriété



### Sur la gestion de ma copropriété

Les documents d'organisation et de fonctionnement, le règlement, les charges, l'immatriculation et l'individualisation des frais de chauffage



### Sur l'achat d'un logement en copropriété

Les documents obligatoires et les précautions à prendre



### Sur la réalisation des travaux en copropriété

L'identification des décideurs, les étapes de réalisation des travaux et les aides existantes mobilisables

*Je souhaite être accompagné :*



### Sur l'adaptation à la perte d'autonomie

dans mon logement (Ma Prime Adapt'...)



### Sur la rénovation énergétique globale des logements

Avec Ma Prime Rénov' Copropriété, Mon Plan Rénov'...

# La Maison de l'habitat Melun Val de Seine à votre écoute

Nous  
sommes  
à votre  
disposition !



Permanences physiques  
ou téléphoniques sur  
rendez-vous avec l'un  
de nos conseillers.



Renseignements et prise de rendez-vous  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
au 01 64 79 25 53  
Pour tout autre renseignement :  
[maison-habitat@camvs.com](mailto:maison-habitat@camvs.com)

Un service pour  
les habitants  
du territoire  
Melun Val de Seine



## Besoin d'informations sur un sujet ?

Consultez nos dépliants thématiques sur le site [melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr)



Rénovation  
de mon habitat



Tout sur  
la location



Accès à  
la propriété



Fonctionnement  
des copropriétés



Logement  
des jeunes

Retrouvez  
le calendrier  
des animations sur  
[melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr)

